



AGIR ENSEMBLE
POUR LES DROITS HUMAINS



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA MAIN ROUGE :

**Un engagement pour la protection des
enfants en temps de guerre**



LUTTER CONTRE LE RECRUTEMENT FORCÉ DES ENFANTS DANS LES CONFLITS ARMÉS

Le 12 février 2002, le protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, signé le 25 mai 2000 par l'Assemblée générale des Nations Unies, est entré en vigueur en réponse au phénomène alarmant du recrutement forcé d'enfants et d'adolescents dans le cadre de conflits armés. Le protocole interdit ces pratiques et oblige les États signataires à empêcher le recrutement de mineurs par des groupes armés. À ce jour, 166 États ont ratifié le protocole, dont la Colombie en 2003.

Depuis lors, la Journée internationale contre le recrutement forcé, également connue sous le nom de Journée internationale de la main rouge, est célébrée chaque année le 12 février. Des campagnes internationales sont organisées pour sensibiliser l'opinion publique et les dirigeants politiques au phénomène du recrutement d'enfants, qui affecte la protection, la sécurité et le développement intégral des enfants et des adolescents.

En Colombie, la problématique est centrale, en particulier dans les départements du Cauca, Valle del Cauca, Chocó, Putumayo, Arauca et Nariño. Depuis 1985, au moins 10 176 mineurs ont été recrutés par des groupes armés illégaux dans le pays, selon le Registre Unique des Victimes. Des chiffres largement sous-évalués en raison de la difficulté d'identifier l'ampleur du phénomène avec précision.



Chaque année, le 12 février, les défenseur·e·s des droits humains et les familles des mineur·e·s recruté·e·s commémorent les victimes de ces violations des droits de l'enfant et exigent des mesures efficaces pour mettre fin à ce phénomène. Une occasion de rappeler que les enfants et les adolescents recrutés sont victimes des groupes armés illégaux, car leur recrutement est souvent le résultat de menaces, de chantage et de l'exploitation de situations de vulnérabilité.

Le bilan annuel du Défenseur des droits colombien a mis en évidence l'augmentation du recrutement forcé de mineurs entre 2023 et 2024 en Colombie. Entre 2018 et 2023, 13 alertes anticipées ont mis en garde contre le risque de recrutement, d'utilisation et d'exploitation d'enfants et d'adolescents à Buenaventura. Il est difficile de connaître le nombre d'enfants et adolescents recrutés par les groupes armés à Buenaventura, cependant on estime qu'une grande partie d'entre eux serait liée d'une façon ou d'une autre à un groupe armé. Les activités des enfants et adolescents peuvent prendre différentes formes et les occuper uniquement quelques heures par semaine, laissant paraître que ces derniers mènent une vie normale.

Face à cette situation préoccupante, les organisations sociales, les communautés, et associations de défenses des droits des enfants tirent la sonnette d'alarme: ils-elles redoutent l'augmentation de ces chiffres en 2025.



No queremos lo
guerra y tampoco
la blo
Queremos



AGIR ENSEMBLE
POUR LES DROITS HUMAINS

3 MAS
URGENCIA

16 avenue Berthelot,
69007 Lyon France
+33 (0) 4 37 37 10 11

agir-ensemble-droits-humains.org

 /agir-ensemble-pour-les-droits-de-l'homme-aedh-

 /AgirEnsemblePourLesDroitsHumains

 /agirensembledh

 /AEDHmonde